



Saint-Germain-
le-Châtelet

ST-GERMAIN-LE-CHATELET

info BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



N°76 FÉVRIER 2019

Sommaire

■ SOMMAIRE ET INFOS PRATIQUES	P. 02
■ LE MOT DU MAIRE	P. 03
■ LES TRAVAUX DE L'ANNÉE	P. 04
- RÉFÉCTION ABRIBUS	P. 04
- SENS UNIQUE	P. 04
- MODIFICATION SILO À PLAQUETTES	P. 05
- RÉPARATION VITRAUX	P. 05
■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE	P. 06
■ RÉTROVISEUR	P. 08
- MISE EN PLACE DE PARCELLES D'AVENIR	P. 10
- BILAN ECLAIRAGE PUBLIC	P. 10
- LES CHIFFRES 2018	P. 11
■ LA PAGE DES ASSOCIATIONS	P. 12
- ASSOCIATION AILES	P. 12
- ASSOCIATION LA GERMINOISE	P. 13
- ASSOCIATION POURQUOI PAS	P. 14
■ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	P. 15
■ LE REPAS DES AÎNÉS	P. 16
■ DES VILLAGEOIS À L'HONNEUR	P. 17
- UN SANGERMINOIS AU SERVICE DES BELLES CAUSES	P. 17
- UNE JEUNE ROMANCIÈRE	P. 18
■ INFO CPAM	P. 19
■ NOSTALGIE LA PHOTO DE CLASSE	P. 20
■ L'ÉTAT CIVIL	P. 21
■ LA RECETTE	P. 22

infos pratiques

LA MAIRIE

3, rue de Bourg
90110 Saint Germain Le Châtelet

Horaires d'ouverture :

lundi de 9h30 à 12h00
mercredi de 16h00 à 19h00
jeudi de 14h00 à 17h00

Mail : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr

Téléphone : 03 84 23 71 92

LA POSTE

Bureau de Poste à Etueffont

lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Agence Postale à Rougemont Le Château

mardi, jeudi et samedi de 9h30 -11h30

Mercredi et vendredi de 15h00-19h00

LA DÉCHÈTERIE FIXE

Située entre Rougemont Le Château et Etueffont:

Du 01/10 au 31/03 : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Le samedi non stop de 9h à 17h

Du 01/04 au 30/09 : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Le samedi non stop de 9h à 18h.

L'accès à la déchèterie est autorisé sur présentation d'un badge d'accès que l'on obtient en remplissant un formulaire en ligne sur www.sictom-etueffont.fr ou bien en retirant un formulaire en déchèterie ou aux bureaux du SICTOM à Rougemont-Le-Château.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

SUR NOTRE COMMUNE :

Chaque semaine le mercredi.

Collecte du tri sélectif (sac jaune transparent) : le jeudi des semaines paires.

les emballages en verre sont toujours à déposer dans les conteneurs des éco-points.

Le mot du Maire



jj

Depuis quelques jours, 2018 avec ses cris, ses détresses, ses manifestations et ses colères est derrière nous. Gageons qu'en 2019 cette colère manifestée par certains soit entendue et surtout comprise ! C'est dans ce contexte particulier que je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2019.

Ces inquiétudes exprimées par certains de nos concitoyens, nous les ressentons également au niveau communal. Il est notamment un sujet qui hante toutes les conversations d'élus : l'exonération totale de la taxe d'habitation à partir de 2021 et le dispositif qui sera mis en place pour compenser la perte de ressources qui en découlera pour les communes, mais aussi pour les intercommunalités. Force est de constater que la solution miracle tarde à émerger. Dans sa lettre adressée aux maires, le chef de l'État s'engage « à veiller à ce que la suppression de cet impôt soit compensée à l'euro près ». « À moyen terme, poursuit-il, il s'agit de repenser totalement, en concertation avec l'ensemble des élus, notre système de fiscalité locale. Une réforme globale sera présentée au printemps. » Pour la commune de Saint-Germain-le-Châtelet, la taxe d'habitation constitue une recette annuelle de près de 100 000 euros, ce qui représente environ 25 % de nos recettes de fonctionnement. La vigilance sur cette réforme annoncée est donc de rigueur.

C'est dans ce contexte de manque de visibilité et de tension budgétaire que nous nous devons d'être prudents dans la gestion de notre budget. En 2018, hors entretien courant, nous n'avons réalisé que quelques investissements, à savoir :

- la poursuite de la mise en accessibilité de nos bâtiments aux personnes à mobilité réduite avec la création d'un WC handicapé au rez-de-chaussée de l'école maternelle. Ces travaux de mise aux normes étaient inscrits dans l'agenda d'accessibilité programmée signé en 2015,
- les travaux de reprise de malfaçon sur les silos d'approvisionnement en plaquettes bois de la salle communale,
- la réfection des vitraux de l'église. Une partie du montant de ces travaux a été prise en charge par la commune de Béthonvilliers,
- le remplacement, sur l'ilot central devant l'école, des 4

lampadaires sodium par des lampadaires LED. À ce jour, 91 lampadaires sur 115 ont été changés.

Dès à présent, je vous confirme la poursuite des travaux de mise en accessibilité de nos bâtiments avec la création d'une rampe d'accès pour l'école ainsi que pour l'église, la création d'un trottoir à la sortie du village sur la route de Bourg. Nous poursuivrons le remplacement de nos lampadaires par de l'éclairage LED. Il concerne la place centrale, le lotissement des Rouges Sambres et le lotissement de la Madeleine.

L'année 2019 verra également l'arrivée de la fibre dans notre commune, facilitant ainsi l'accès à l'internet très haut débit. Cette arrivée attendue avec beaucoup d'impatience a été retardée en raison d'un problème administratif interne à Orange. La commercialisation de la fibre, c'est-à-dire l'accès effectif du service aux habitants, initialement annoncée pour fin 2018, ne devrait démarrer que début mai 2019.

Parallèlement à cet accès à l'internet à très haut débit, l'opérateur téléphonique Free viendra installer un nouveau pylône dans la forêt juste après le château d'eau. La mise en service de ce relais par cet opérateur devrait se faire pour le début de l'été, permettant ainsi une couverture 4G de notre commune. L'aménagement numérique est en cours sur notre village.

Comme vous pouvez le constater, la commune continue d'avancer en tenant le cap tout en étant garante de la bonne utilisation des deniers publics. Malgré les difficultés évoquées, le conseil municipal aura toujours à cœur de faire en sorte que la vie à Saint-Germain-le-Châtelet reste agréable pour tous.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal et vous réitère en mon nom, au nom des membres du conseil municipal et des agents communaux mes Meilleurs Vœux pour 2019.

Bien à vous.

Jean-Luc ANDERHUEBER
Maire de Saint-Germain-le-Châtelet

Les travaux



CURE DE JOUVENCE POUR L'ABRIBUS DU CHENOY VERS LE MOULIN

Nous avions il y a quelques temps déplacé l'abribus qui se trouvait à l'entrée du Lotissement du Chenoy pour l'installer sur la rue Principale.

Les ravages du temps ayant fait leur travail, notre abribus a dû être en partie rénové par notre agent technique Jérôme Piquerez, en collaboration avec l'agent technique de Béthonvilliers, Monsieur Patrick Prellion.

En échange, Jérôme fera quelques heures pour la commune de Béthonvilliers.

SENS UNIQUE MIS EN PLACE

Sous l'impulsion d'un propriétaire privé, un lotissement est en train de voir le jour au sein de notre commune, plus précisément au bout de la rue des Cornay. Ce lotissement, nommé lotissement des « Champs Riale » du nom du lieu-dit l'accueillant, contient 13 parcelles. Consciente de l'afflux de véhicules ainsi généré, la municipalité a décidé de règlementer le sens de circulation

pour les riverains du lotissement des « Champs Riale », qui devront arriver par la rue des Cornay, et repartir par la rue du Moulin, la liaison rue des Cornay-rue du Moulin devenant ainsi un sens unique. Rien ne change pour les riverains « historiques » de la rue des Cornay et de la rue du Moulin, qui peuvent toujours circuler dans les deux sens.

ENTREE INTERDITE PAR LA RUE DU MOULIN



SORTIE INTERDITE PAR LA RUE DES CORNAY



RÉFÉCTION DU SILO À PLAQUETTES

Suite à un dysfonctionnement dû à une usure prématuré du désileur du silo à plaquettes alimentant la chaudière de l'école et de la salle communale, nous avons dû entamer d'important travaux.

En effet, le bras devant distribuer les plaquettes ne faisait plus son travail, entraînant des pannes à répétition de la chaudière, et obligeant notre agent technique à descendre

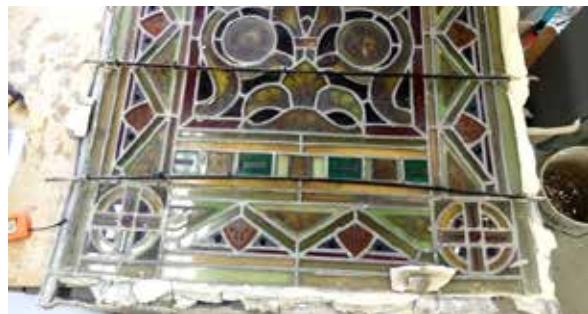
quasi quotidiennement dans le silo pour brasser lui-même les plaquettes afin d'assurer la pérennité du chauffage à l'école.

Le bras du désileur a été changé, la trappe déplacée et agrandie, la rampe de chargement supprimée afin de permettre des manœuvres plus aisées du camion de livraison, pour un fonctionnement optimal de la chaudière, et en toute sécurité.

RÉNOVATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE

Certains vitraux de l'église ont dû être réparés récemment, victimes de l'usure du temps mais également d'actes de malveillance.

La société Ecklat Atelier Verre, de Soppe-Le-Bas a été mandatée pour les travaux, dont la facture sera partagée, selon convention en place, avec la mairie de Béthonvilliers.



Commémoration du 11 novembre

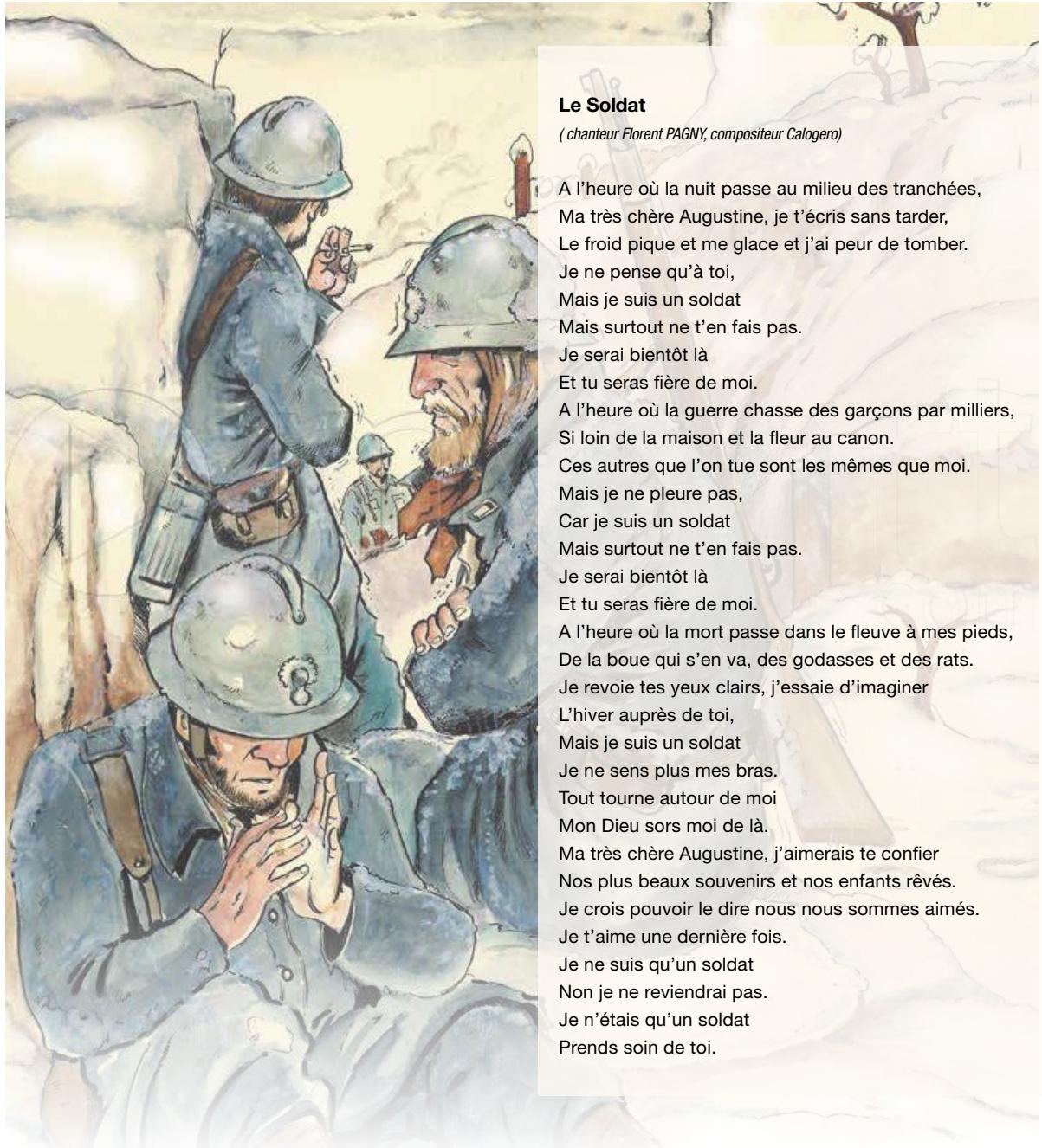
C'est en collaboration avec la municipalité d'Anjoutey que nous avons cette année célébré ce 11 novembre un peu particulier qui marquait le centenaire de l'armistice de 1918.

En présence des anciens combattants, des maires de Saint-Germain-le-Châtelet, de Anjoutey et de Bourg, nous avons pu nous souvenir de ces terribles moments vécus par les poilus de la guerre et leur rendre hommage.

La cérémonie fût une réussite, grâce à la population venue nombreuse, mais aussi grâce aux enfants des cours élémentaires de notre RPI, qui ont interprété, sous la direction de leur professeur Madame Sabine Marmorat, trois chansons dont la Marseillaise.

Nous remercions très sincèrement Madame Marmorat et les enfants, ainsi que les anciens combattants et nos musiciens Messieurs Darriet et Madru, d'avoir permis une si belle cérémonie.





Le Soldat

(chanteur Florent PAGNY, compositeur Calogero)

A l'heure où la nuit passe au milieu des tranchées,
Ma très chère Augustine, je t'écris sans tarder,
Le froid pique et me glace et j'ai peur de tomber.
Je ne pense qu'à toi,
Mais je suis un soldat
Mais surtout ne t'en fais pas.
Je serai bientôt là
Et tu seras fière de moi.
A l'heure où la guerre chasse des garçons par milliers,
Si loin de la maison et la fleur au canon.
Ces autres que l'on tue sont les mêmes que moi.
Mais je ne pleure pas,
Car je suis un soldat
Mais surtout ne t'en fais pas.
Je serai bientôt là
Et tu seras fière de moi.
A l'heure où la mort passe dans le fleuve à mes pieds,
De la boue qui s'en va, des godasses et des rats.
Je revoie tes yeux clairs, j'essaie d'imaginer
L'hiver auprès de toi,
Mais je suis un soldat
Je ne sens plus mes bras.
Tout tourne autour de moi
Mon Dieu sors moi de là.
Ma très chère Augustine, j'aimerais te confier
Nos plus beaux souvenirs et nos enfants rêvés.
Je crois pouvoir le dire nous nous sommes aimés.
Je t'aime une dernière fois.
Je ne suis qu'un soldat
Non je ne reviendrai pas.
Je n'étais qu'un soldat
Prends soin de moi.

Et si on regardait dans le rétroviseur...



✓ **Les trottoirs ont été rénovés** depuis l'Impasse des Vignes jusqu'au terrain de foot.

✓ **Nous avons déplacé l'abribus** qui se trouvait à l'entrée du Lotissement du Chenoy, pour le poser en bordure de départementale, où les bus s'arrêtent. Cet abribus a reçu une cure de jouvence cette année également par le remplacement de certaines poutres.

Nous avons pensé qu'un bilan des actions réalisées par le Conseil Municipal actuel depuis son élection courant 2014 paraissait nécessaire. Retour sur les réalisations des années passées...

✓ **Aménagement de la zone d'arrêt de bus de l'école**: il était nécessaire d'effectuer des travaux de mise aux normes du quai de bus afin de faciliter l'accès au personnes à mobilité réduite. Nous en avons profité pour élargir la zone d'arrêt des bus afin de permettre une meilleure circulation des véhicules lors de l'arrêt des transports en commun sur la route départementale.

✓ **Réhabilitation du terrain de foot** : le terrain de foot n'étant plus aux dimensions requises pour la pratique du foot à 11, et la pelouse étant impraticable, le terrain a entièrement été rénové pour en faire un terrain de foot à 7. Un chemin d'accès à la forêt a également été créé afin de sécuriser le passage des piétons le long de la départementale à cet endroit.

✓ De même, nous avons **réhabilité la piste de cyclo-cross** se trouvant à proximité du terrain de foot en forêt.

✓ **Réfection du mur du cimetière** et du jardin du souvenir.

✓ **Les deux liaisons piétonnières** du village (Rue de la Creuse et Lotissement du Chenoy) ont été refaites ou aménagées, elles sont empruntées par beaucoup d'administrés à l'heure actuelle.



✓ L'école porte désormais la devise républicaine en **jolie lettres cursives**, et un panneau en plexiglass inspiré des dessins des enfants de maternelle indique maintenant la destination du bâtiment



✓ La salle communale a été aménagée par la création d'un **espace bar** et la mise en place d'une cloison rigide entre la salle multi-activités et l'espace restauration scolaire.



✓ Le monument aux **Morts** fût nettoyé par nos agents techniques, et la plaque commémorative a entièrement été rénovée par un artiste habitant le village et travaillant le fer.



✓ Nous avons instauré un **programme pluriannuel de curage des fossés**, encore en cours à l'heure actuelle.



✓ La commune s'est également lancée dans un programme pluriannuel lui aussi, depuis mi-2017, de **changement des ampoules de l'éclairage public afin de passer en LED**, source d'économie. Le village devrait être totalement équipé en 2019. (voir article à ce sujet dans ce même bulletin municipal).

✓ Il a fallu changer le **véhicule des services techniques**, l'ancien ayant plus que fait son temps... nous avons fait l'acquisition d'un Peugeot Partner neuf en 2017.

✓ Des **caméras de vidéo-surveillance** sont maintenant mises en place dans le centre du village, afin de prévenir la délinquance et éviter les incivilités. Elles nous ont permis à maintes reprises de trouver les responsables de dégradations qui ont ainsi dû assumer leurs larcins.



✓ Des **radars pédagogiques** ont été mis en place sur la départementale, vers le cimetière et vers le CER. Ils révèlent malheureusement aujourd'hui des vitesses plus qu'excessives dans le village, et pour l'instant seule la répression est de mise afin de punir les contrevenants et les dissuader de rouler hors des limites autorisées. Nous réfléchissons à d'autres solutions.



✓ Votre commune s'était engagée dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qu'elle a dû mettre en stand-by afin de passer à un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**, un gros dossier actuellement encore en cours et qui devrait aboutir avant la fin du mandat en 2020.

✓ Enfin, le gros chantier de ce mandat, et le plus coûteux, aura été l'**accessibilité des bâtiments**, avec un programme engagé sur 4 années. Nous avons débuté par la mise aux normes de la mairie, avec création d'une salle de réunion en rez-de-chaussée, et l'installation d'un monte-personnes, déplacement et agrandissement du local d'archive en particulier. Ce fut ensuite le tour de la salle communale et de l'école (voir travaux réalisés courant 2018). Il nous restera principalement la création d'une rampe d'accès à l'école et à l'église à réaliser prochainement.

MISE EN PLACE DE PARCELLES D'AVENIR

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Association des Communes Forestières, le Département, et l'ONF, votre commune participera à l'installation d'une parcelle d'avenir en forêt, qui accueillerait des plantations pilotes.

L'objectif est d'expérimenter de nouvelles essences pour tester leur adaptation aux changements climatiques.

L'achat des végétaux et leur plantation, pour environ 8000€ restent à la charge de la commune, mais il conviendra de déduire de cette somme la participation forfaitaire du Département pour environ 2500€ et le fonds de

compensation de la TVA que la commune récupèrera sur les dépenses d'investissement.

La parcelle concernée, d'une surface d'un demi-hectare, devait de toute façon être replantée.



ECLAIRAGE PUBLIC : UN PREMIER BILAN

Nous avons débuté en septembre 2017 un programme de remplacement des ampoules de l'éclairage public, afin d'équiper ce dernier d'ampoules LED et ainsi optimiser la consommation électrique.

72 ampoules LED ont été installées sur le dernier trimestre 2017 et 10 en 2018 (dans le centre du village et vers la mairie) Il a été ajouté 9 points d'éclairage sur le village (4 rue principale, 1 rue de l'étang, 1 rue des Prés, 1 rue des Cornay, et 2 rue de la combe) et 6 ont été supprimés (2 en entrée de village terrain de foot et RD 83, 2 à l'école et 2 au Lotissement du Chenoy).

Voici un premier bilan des économies réalisées, sachant que les premières poses ont eu lieu en septembre 2017.

	Consommation 2016	Consommation 2017	Consommation 2018
Centre	3062	2815	1258
Sambres	3311	3266	2675
Terrain foot	8503	7549	6015
Equipement	6083	8837	10481

Les consommations s'entendent en kwh

La consommation du poste « équipement » augmente car nous sommes passés en éclairage continu de minuit à 5 heures du matin et que les ampoules sont encore sodium.

En terme de consommation, nous sommes passés de 150 Watts par ampoule à 25 Watts par LED.

Nous poursuivrons le remplacement des ampoules courant 2019.

Il faut également comptabiliser dans les économies ainsi réalisées une somme de 1679€ correspondant au contrat de maintenance avec l'entreprise Baumgartner devenu maintenant inutile.

Saint-Germain-le-Châtelet en chiffres

- 11 | PERMIS DE CONSTRUIRE
- 1 | PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF
- 14 | CERTIFICATS D'URBANISME
- 21 | DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX
- 15 | DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER
- 1 | PACS
- 21 | ARRÊTÉS PERSONNELS
- 70 | ARRÊTÉS MUNICIPAUX
- 43 | DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 5 | DÉCÈS
- 8 | NOUVEAU-NÉS
- 3 | RECONNAISSANCES ANTICIPÉES
- 1 | DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM
- 1 | BAPTÈME REPUBLICAIN
- 9 | LOCATIONS DE SALLE MULTI-ACTIVITÉS
- 11 | DOSSIERS DE RECENSEMENT MILITAIRE
- 57 | ENFANTS DU VILLAGE SCOLARISÉS SUR LE RPI
- 73 | FRÉQUENTENT L'ÉCOLE DE SAINT-GERMAIN
- 4 | SOIRÉES DE CONCERTS EN PLEIN AIR EN JUILLET
- 1 | FEU D'ARTIFICES SOUS LES REGARDS DE 1000 PERSONNES....



Les pages des Associations

AILES

Avec l'association AILES venez vous initier ou vous perfectionner dans les activités suivantes :



TENNIS DE TABLE

Tous les mardis de 20h00 à 21h30 pour les débutants, et tous les vendredis à partir de 20h30 pour les joueurs confirmés dans la salle communale de Saint-Germain-Le-Châtelet.



LOISIRS CRÉATIFS

Deux groupes se succèdent le vendredi (19h-20h30 et 20h30-22h), tous les quinze jours. Une grande variété de sujets sont proposés au cours de l'année (travail du bois, couture, home déco, aquarelle, peinture sur verre, réalisation de bijoux en béton ou en fil d'alu, par exemple).



ÉCHECS

À partir de 9 ans, le mercredi (18h-19h). Pour joueurs débutants ou confirmés.



GYM DOUCE

Exercices de détente, de mobilisation, éléments de Pilates, gymnastique dorsale, étirements, exercices avec haltères, élastiques, ballons. Le jeudi de 18h à 19h, dans la salle communale.



POUND

Activité associant renforcement musculaire, travail cardio et danse, le tout en musique et en utilisant des « sticks », des baguettes semblables à des baguettes de batteries. On se muscle, on renforce son endurance cardio-vasculaire tout en améliorant sa coordination et son sens du rythme. Le lundi de 18h à 19h.



L'association propose des **RENCONTRES-DÉCOUVERTES** ouvertes à tous, sur des sujets variés : les oiseaux du printemps, les champignons, l'astronomie, les ponts, les massages sonores avec des bols tibétains, un atelier culinaire ont par exemple déjà été proposés. Les nouvelles rencontres sont annoncées sur le site web de la mairie de Saint-Germain-Le-Châtelet.

L'AILES organise également régulièrement une **CHASSE AUX ŒUFS** pour les enfants de l'école maternelle de Saint-Germain-Le-Châtelet dans la forêt du village.

Le **VIDE-GRENIER** annuel de l'association aura lieu le dimanche 23 juin 2019.

ASSOCIATION AILES

Les membres du Bureau sont :

Présidente : Laurence ANDERHUEBER

Vice-Présidente : Emmanuelle LOISON

Secrétaire : Odile WILLIG-COUSIN

Trésorière : Géraldine MADOUX

■ Renseignements :

03.84.23.04.11

■ Visitez notre blog :

<http://ailes90stgermain.blog4ever.com>

LA GERMINOISE

Le bilan de l'année 2018 pour notre association 'LA GERMINOISE' est très positif.

Cette saison a commencé par un voyage dans les Vosges pour la majeure partie des membres et de leur famille .Cette journée nous a permis de découvrir un magnifique jardin de montagne ainsi que la fabrication de bonbons,d 'effectuer une promenade digestive sur le lac de Gérardmer.

Ces moments de convivialité et de bonne humeur seront à renouveler.

Les jeudis germinois ont bien débuté malgré la pluie du premier jour, l'affluence a été crescendo de jeudi en jeudi pour terminer en apothéose avec environ 1000 personnes en admiration devant un superbe feu d'artifice.

Le rangement fût compliqué en raison de la chaleur et des travaux à l'école.

Nous en avons profité pour modifier et optimiser le rangement de ce lieu occupé par trois associations.

En effet, les activités de La Germinoise nous amènent à stocker du matériel lourd et encombrant difficile à ranger dans cet espace.



GRAND MERCI à tous les membres de l'association, aux sympathisants et aux sponsors.

Espérant vous retrouver tous aussi nombreux aux jeudis germinois 2019.

Bonne année à tous



CONTACTS

Guy HEIDET
06.67.00.07.82

Noëlle GIRARDEY
06.59.91.42.08

ASSOCIATION 'POURQUOI PAS'

Toujours active, l'association 'Pourquoi Pas' vous souhaite une bonne année 2019.

Vide armoire et bourse aux jouets seront reconduits. Manifestations très demandées au point de refuser des inscriptions .

Cette année il y aura un week-end complet pour les vide armoires pour satisfaire toutes les personnes que l'on a refusé (plus de 50 personnes)

Au sujet du nettoyage du village au printemps il aura bien lieu en espérant que les habitants se sentiront un peu plus concernés.

L'association devenant vieillissante, toutes les bonnes volontés voulant s'investir sont les bienvenues.

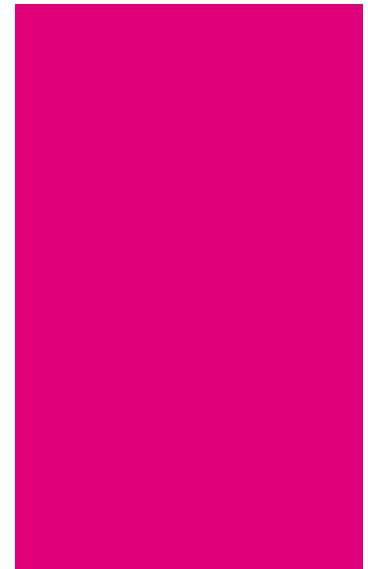


Le president Claude GIRARDEY et son équipe



CALENDRIER 2019 POURQUOI PAS

- **Dimanche 17 mars**
vide armoire
- **Samedi 13 avril**
nettoyage de printemps
- **Samedi 12 et Dimanche 13 octobre**
vide armoire
- **Dimanche 10 novembre**
bourse aux jouets
- **Vendredi 06 décembre**
St Nicolas école et village



Le calendrier des manifestations

**Dimanche
17 mars**

Vide Armoire par l'association
Pourquoi Pas

**Samedi 12 et
Dimanche 13
octobre**

Vide Armoire par l'association
Pourquoi Pas

Nettoyage de Printemps par
l'association Pourquoi Pas

**Samedi
13 avril**

Vide Armoire par l'association
Pourquoi Pas

**Mercredi
8 mai**

Cérémonie de commémoration
au Monument Aux Morts, suivie
du verre de l'amitié offert par
votre municipalité

**Lundi
11
novembre**

Cérémonie de commémoration
au Monument Aux Morts, suivie
du verre de l'amitié offert par
votre municipalité

Elections Européennes

**Dimanche
26 mai**

Visite de Saint-Nicolas par
l'association Pourquoi Pas

**Samedi
1^{er} juin**

Concert à l'église par Monsieur
Darriet

**Dimanche
08 Décembre**

Le repas des Aînés

Vide Grenier par l'association
AILES

**Dimanche
23 juin**

la municipalité visitera les Ainés
du village pour la distribution des
colis de fin d'année.

**Les jeudis
4 - 11 - 18 - 26
juillet et**

les Jeudis Germinois par la
Germinoise

Le Repas des Aînés

Comme chaque année, nos ainés ont pu se retrouver pour partager un bon repas le dimanche 09 décembre à la salle de Saint-Germain-Le-Châtelet.

La bonne humeur était au rendez-vous notamment grâce à l'animation de « Bernard et Claudie », qui ont fait danser et chanter les seniors présents ce jour-là.

Les personnes n'ayant pas pu faire le déplacement se sont pour la plupart vu remettre par les membres du Conseil Municipal, le traditionnel colis préparé cette année par Laurent du « Petit Marché » à Etueffont.



Des Villageois à l'Honneur

UN SANGERMINOIS AU SERVICE DES BELLES CAUSES

Romain Subiger n'a que 18 ans lorsqu'il lui vient l'idée de se lancer dans une belle aventure : avec deux amis de lycée, il compte rejoindre Saint-Jacques-De Compostelle à vélo depuis Belfort, soit un parcours de 2200 kilomètres !

Une initiative ambitieuse, puisque les trois garçons se donnent 24 jours pour arriver à destination, et prévoient entre 70 et 120 km par jour, mais avant tout généreuse et solidaire, puisqu'à chaque kilomètre parcouru, le trio a prévu de reverser 1€ à l'association « X Fragile France », qui soutient les familles des personnes atteintes du syndrome de l'X fragile, une maladie génétique rare. Romain se sent particulièrement concerné par cette cause, car il connaît une personne touchée par cette maladie depuis sa plus petite enfance.

Le départ a lieu le 9 juillet 2017, trois jours seulement après les résultats du BAC ! Ils partagent alors une partie de l'étape avec le fils du président de l'association également



atteint du syndrome. Mais trop rapidement un des garçons doit abandonner à cause d'une tendinite au poignet.

L'aventure continue pour Romain et son ami, pour qui le voyage devient une vraie leçon de vie. « on apprend à connaître les petits plaisirs de la vie, à économiser l'eau et la nourriture » précise Romain.

Leur parcours leur offre de magnifiques rencontres, comme celle d'un Belge dont la sœur réalise des recherches sur le syndrome de l'X fragile au Canada, ou encore celle d'une famille montpelliéraise dont l'enfant est atteint de cette maladie et avec laquelle ils partageront un repas.

Ils croisent aussi la route du Tour de France, et parcourent une cinquantaine de kilomètres d'une étape en sens inverse sous l'acclamation et les encouragements de la foule.

Finalement, ils arrivent à destination avec deux jours d'avance, bouclant le parcours en 22 jours seulement, et peuvent fièrement remettre un chèque de 4850€ à l'association, fruit d'une cagnotte solidaire récoltée sur internet.

Mais Romain ne s'arrête pas là pour autant. Lui-même cite sa devise comme étant la suivante : «L'éducation est ma priorité car les fondations d'une vie sont basées sur cette éducation que l'on reçoit dès notre plus jeune âge». Alors il se lance dans un nouveau projet humanitaire : récolter des fournitures scolaires, des livres, du matériel informatique et numérique, des jeux, afin de



remplir un container de 30 m³ qu'il compte envoyer dans des écoles de Bertoua, au Cameroun...



Dans sa nouvelle démarche, Romain est accompagné de Yves Betoul, un jeune Valdoyen dont une partie de la famille réside à Bertoua. Yves explique que « la région n'est pas très développée et les personnes n'ont pas forcément accès aux fournitures, même basiques, alors que l'école est un outil très important pour les familles ».



Romain ne donne pas de date butoir, le container est déjà bien rempli, et il

compte bien l'accompagner jusqu'à destination, mais maintenant il faut obtenir le financement nécessaire. Pour cela, il récolte des fonds sur une cagnotte Leetchi qu'il a ouvert.



UNE JEUNE ROMANCIÈRE

Julie Schaeffer a 14 ans, elle est scolarisée à Belfort à l'institution Sainte-Marie.

Il y a deux ans, son papa lui offre un PC portable, et Julie se met à écrire, juste pour son plaisir...jusqu'à en faire un livre qu'elle a pu faire éditer.

« Les Chroniques du Monde d'Anissilli » (première partie) est en vente sur Amazon, à Auchan Bessoncourt, au Super U de Burnhaupt-Le-Haut et à Hyper U Sierentz.

La deuxième partie sortira fin janvier 2019.



INFO CPAM

**Avec notre Centre d'Examen de Santé :
faites le point aujourd'hui pour votre santé de
demain !**

Votre centre d'examens de santé vous invite à réaliser un examen de santé **gratuit** encadré par une équipe professionnelle et pluri-disciplinaire.

Réalisé dans un lieu unique, l'examen de santé est un acte préventif personnalisé et de haute qualité qui prend en compte votre âge, votre mode de vie, vos antécédents personnels et familiaux, votre suivi médical...

Avec votre accord, les résultats pourront être communiqués à votre médecin traitant qui prendra le relais.

Vous pouvez en profiter pour aborder des sujets que vous n'avez peut-être jamais eu l'occasion d'évoquer lors des consultations chez votre médecin traitant.

A chaque étape de l'examen, médecins et infirmières vous donnent **des conseils personnalisés d'éducation pour la santé**.

Des séances collectives ou individuelles sur les grands facteurs de risque (alimentation, tabac, alcool, activité physique, hygiène bucco-dentaire...) peuvent vous être proposées.

C'est l'occasion de vous **informer et d'obtenir des réponses** aux questions que vous vous posez.



■ Pour prendre contact :

CENTRE D'EXAMENS DE SANTE

4 RUE DE L'AS DE CARREAU
90000 BELFORT

Appelez du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de
13h00 à 16h00

Tél : 03 84 28 38 66

Mail : groupeces.cpam-belfort@assurance-maladie.fr



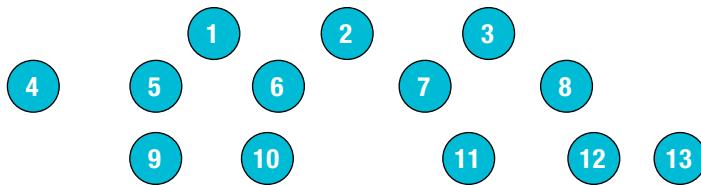
Un examen de santé, pourquoi est-ce important pour vous ?

Vous n'êtes pas malade, vous vous sentez en pleine forme et à l'abri du risque de maladie ? Alors, pourquoi faire cet examen ?

L'examen de santé vous permet de mieux gérer votre capital santé pour profiter pleinement de la vie et de vos proches.

L'examen de santé vous permet d'être **mieux informé**. Grâce à des conseils personnalisés et adaptés à votre situation, vous pourrez **prendre en main votre santé aujourd'hui et surtout pour demain**.

La photo de classe de 1983



- 1 WALTER Marie-Laure ● 2 SCHWALM Cynthia ● 3 BAZIN Stéphane ● 4 WALTER Stéphanie ● 5 VOYNET Marie-Cécile ● 6 DECKER Sylvie ● 7 KAUL Sophie ● 8 MARCHAL Stéphane ● 9 JEANPIERRE Fanny ● 10 CANAL Stéphanie ● 11 PAUTOT Christophe ● 12 REMY Adrien ● 13 MARCHAL Sylvie

Les photos de classe proposées dans nos bulletins depuis toutes ces années proviennent de la collection privée de Monsieur Bernard Groboillot. Malheureusement, nous les avons quasi toutes éditées, aussi faisons-nous appeler à vous afin d'obtenir des photos ou des cartes postales anciennes du village, que nous pourrions diffuser dans nos publications.

L'Etat Civil

NAISSANCE

Notre commune a accueilli courant 2018 huit nouveaux nés:

05 FÉVRIER 2018

Jamie-Sue HINDSLEY, de Benjamin HINDSLEY et Emma PEREIRA DA SILVA

11 MARS 2018

Elena PARISOT BORUFKA, de David PARISOT et Marion BORUFKA

25 SEPTEMBRE 2018

Zoé GARRET, de Adrien GARRET et Elisa BAUMGARTNER

12 OCTOBRE 2018

Julia ANDRE, de Yann ANDRE et Audrey MEYER

26 OCTOBRE 2018

Elina CHEVILLARD, de Daniel CHEVILLARD et Joannelle EISENECKER

31 OCTOBRE 2018

Léna LOMBARD, de Jérémy LOMBARD et Eléa MAURICE

18 DÉCEMBRE 2018

Noé FABIAN, de Alain FABIAN et Marie-Odile GILGENMANN

23 DÉCEMBRE 2018

Joryan KUDER, de Jérémy KUDER et Aline ROTHFUSS

DÉCÈS

Nous ont quitté en 2018 :

30 JANVIER 2018

Mme Jeanne HIRTH, née MONNIER, 96 ans

18 FÉVRIER 2018

Mme Paulette NAAL, 91 ans

26 FÉVRIER 2018

Mme Christiane VERRIER, née ORIAT, 88 ans

29 AVRIL 2018

M. Raphaël CASTALAN, 46 ans

13 SEPTEMBRE 2018

M. Clément FREYBURGER, 80 ans

10 OCTOBRE 2018

M. Aimé BISCHOFFE, 89 ans

05 DÉCEMBRE 2018

M. Léon KUTZMANN, 89 ans

Raphaël CASTALAN et Clément FREYBURGER avaient tous les deux récemment quitté le village, mais leur implication dans la vie associative de Saint-Germain-le-Châtelet mérite qu'on leur rende hommage aujourd'hui.

La recette

Le Cugneux Franc-Comtois ou le Schnitzwecke Alsacien (le Ramin à Saint Germain...)

Pour la farce au fruits secs :

On prend des figues, des dattes, des raisins secs, des abricots secs, des bananes séchées, et d'autres fruits secs si le cœur vous en dit, que l'on coupe en petits morceaux afin de les faire macérer 24 heures dans 10 cl d'eau de vie mélangés à 10 cl d'eau tiède.

Pour la pâte à brioché :

400 g de farine, 80 g de beurre mou, 2 œufs, 40 g de sucre semoule, 120 g de lait, 7 g de sel fin, 15 g de levure de boulanger.

Il faut délayer la levure dans le lait tiède, on ajoute 100 g de farine et on laisse reposer dans un endroit tempéré pendant 15 minutes.

On dispose 300 g de farine en fontaine, on ajoute le sel, le beurre mou, le sucre et les œufs. On incorpore alors le levain afin d'obtenir une pâte homogène que l'on va battre énergiquement.

On laisse reposer la pâte à couvert pendant une heure dans un endroit tiède.

On abaisse ensuite la pâte, sur laquelle on étale la farce aux fruits secs bien égouttée, en laissant un rebord libre de 3 cm sur le pourtour.

On roule alors le tout pour obtenir un pain allongé dont on soude soigneusement les extrémités.

On le fait à nouveau lever environ une heure.

Après l'avoir badigeonné d'un œuf battu, on cuit notre ramin environ 30 minutes à 180°.





LA MAIRIE

3 Rue de Bourg - 90110 Saint Germain Le Châtelet

Mail : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr - Téléphone : 03 84 23 71 92 - www.saint-germain-le-chatelet.fr